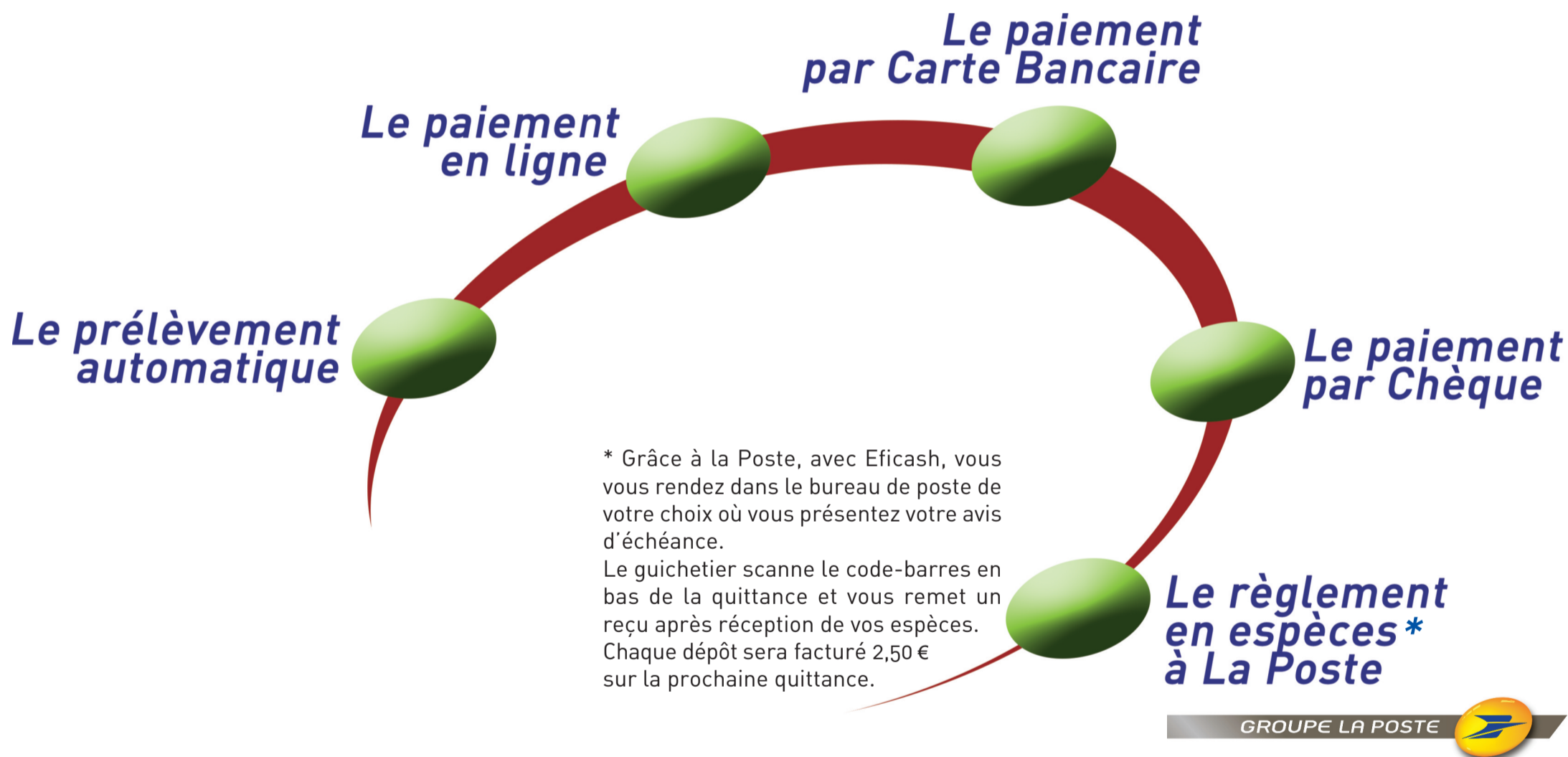


AVANT LE 1^{er} JANVIER 2014, OPTEZ POUR UN PAIEMENT SÉCURISÉ



A cette date,
seule *La Poste* pourra accepter
vos paiements en espèces.

Nous vous proposons 5 solutions pratiques
pour vous faciliter la vie.



Il ne sera plus nécessaire de vous déplacer en agences.
Celles-ci ne seront plus en mesure
d'accepter vos paiements en espèces.

**Parlez-en à votre chargé de clientèle
ou bien à l'accueil de votre agence.**